

# Véhicules GPL

## Dépollution des véhicules GPL

Dans le contexte de la réglementation sur les véhicules hors d'usage (VHU) et des nouvelles contraintes de leur dépollution, l'ADEME a souhaité réaliser une **fiche d'information synthétique** rappelant notamment la **dangerosité** du produit, les **précautions** à prendre pour sa **manipulation**, son **stockage** et les **filières d'élimination** possibles.

### Le GPL, c'est quoi ?

Le GPL ou gaz de pétrole liquéfié est un mélange incolore composé d'environ 50 % de butane et 50 % de propane. Le GPL est un produit inflammable et peut être à l'origine d'explosions.

Le GPL est deux fois plus lourd que l'air.

En cas de fuite, il va avoir tendance à se répandre sur le sol et à s'accumuler dans les parties basses.

Les véhicules roulant au GPL peuvent avoir un moteur bicarburation (fonctionnant à l'essence ou au GPL).

Les réservoirs GPL peuvent être proposés en première monte sur des véhicules neufs de constructeurs ou installés en seconde monte par des installateurs GPL.

Le GPL est stocké dans le réservoir à une pression comprise entre 8 et 10 bars (soit environ 10 fois la pression atmosphérique).

### Combien de VHU au GPL et quand ?

Les principaux véhicules légers équipés d'origine pour le GPL, disponibles en février 2007, sont listés ci-dessous. Cette liste ne tient pas compte des véhicules, fonctionnant à l'origine à l'essence, transformés par des installateurs spécialisés.

#### Liste de modèles de véhicules GPL neufs, par constructeur

##### Chevrolet

CHEVROLET

Chevrolet Matiz 1.0 GPL.i  
Chevrolet Kalos 1,4 l  
Chevrolet Lacetti 1,6 l  
Chevrolet Nubira 1,6 l et 1,8 l  
Chevrolet Rezzo 1,6 l et 2 l  
Chevrolet Evanda 2 l

##### Citroën

CITROËN

Citroën Jumper Utilitaire

##### Lada

Lada Niva 1,7 l  
Lada Niva VU 1,7 l

##### Peugeot

Peugeot Boxer

##### Piaggio

Piaggio Porter Plateau et Benne 1,3 l  
Piaggio Porter Fourgon 1,3 l  
Piaggio Porter Maxi 1,3 l

##### Renault

Renault Scénic 2 GPL  
Renault Mégane 2 berline GPL  
Renault Mégane 2 coupé GPL  
Renault Clio 1,2 l  
Renault Clio VU 1,2 l  
Renault Kangoo 1,2 l  
Renault Kangoo Express VU 1,2 l  
Renault Twingo 1,2 l  
Renault Twingo VU 1,2 l

##### Saab

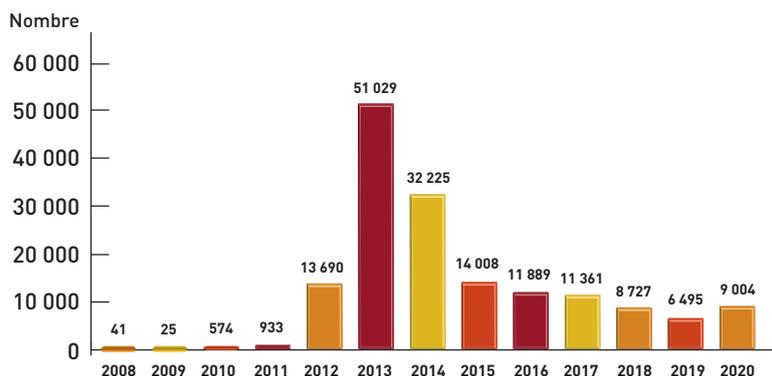
Saab 9-3 Cabriolet 2 l (turbo)  
Saab 9-3 Berline 5 portes 2 l (turbo)  
Saab 9-5 Estate 2 l et 2,3 l  
Saab 9-5 Berline 4 portes 2 l et 2,3 l  
Saab 9-7x 4X4

##### Subaru

Subaru Forester 2 l  
Subaru Legacy OutBACK 2,5 l

Source : CFBP - Février 2007

#### Prévisions de gisement de véhicules GPL en fin de vie, en France



Le pic de voitures arrivant chez les démolisseurs ou les broyeurs devrait se situer en 2013.

## Comment intervenir pour la dépollution ?

### CHOISIR UN LIEU

- Suffisamment ventilé (idéalement en extérieur),
- Loin de toute source d'ignition : poste de travail étincelage (meulage, découpage), cigarette, téléphone portable,
- Eloigné de tout point bas (égout, cave...).

### PENSER À

- Préparer des extincteurs à poudre polyvalente,
- Délimiter une zone de sécurité,
- Ne pas utiliser d'interrupteurs ni de disjoncteurs à l'intérieur de la zone de sécurité,
- Etablir un permis de feu pour l'utilisation d'un brûleur.

### SE PROTÉGER DES RISQUES DE BRÛLURES

- Porter des gants,
- Porter des lunettes ou une visière de sécurité.

### SE PROTÉGER DES RISQUES D'ASPHYXIE EN PORTANT UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter votre CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie).

### La libération du gaz dans l'atmosphère est interdite.

Le personnel intervenant sur les véhicules GPL devra avoir suivi une formation préalable et devra respecter les préconisations des constructeurs d'équipements de dépollution.

Une procédure d'intervention sur les véhicules GPL est disponible auprès de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).



## Contact et adresses utiles

### Organismes divers

#### INRS

Institut National de Recherche et de Sécurité  
30, rue Olivier Noyer - 75680 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 40 44 30 00  
<http://www.inrs.fr/>

#### Comité Français Butane Propane

8, terrasse Bellini - 92807 Puteaux Cedex  
Tél. : 01 41 97 02 80  
contact@cfbp.fr  
<http://www.cfbp.fr/>

#### CRAM

Caisse Régionale d'Assurance Maladie

#### CGSS

Caisses Générales de Sécurité Sociale  
Service de prévention

### Fabricants de matériels de dépollution

(liste non exhaustive)

#### Société AEM brûleurs gaz

Tél. : 01 41 83 12 00  
<http://bruleuraem.fr/>

#### SEDA

<http://www.seda.at>  
Importateur :

#### OCD Recyclage

Tél. : 05 46 04 81 70  
<http://www.oedrecyclage.fr>

### Formation (liste non exhaustive)

#### Société Mouthon Formation

Tél. : 06 85 59 35 51

#### GNFA

Groupement National pour la Formation Automobile  
Tél. : 01 41 14 16 18  
<http://www.gnfa-auto.fr/Centres-de-formation.487.0.html>

Pour aller plus loin quelques documents de référence

#### INRS :

“Véhicules fonctionnant au GPL - Intervenir en sécurité”

(Référence ED 111) - Téléchargeable sur le site :  
<http://www.inrs.fr/publications/ed111.html>

